

FERMETURE DE PERNES : APRES LE CTL, LE COMBAT CONTINUE

Compte rendu du CTL du 24 octobre 2014

Suite à la ferme opposition des organisations syndicales au sujet de la fermeture de la trésorerie de Pernes les Fontaines lors du comité technique local du 15 octobre dernier, la tenue d'un nouveau CTL était obligatoire.

Avant l'ouverture de cette réunion, Solidaires Finances Publiques a lu une motion avant de quitter la séance. Surement avaient-ils tout dit lors de la première convocation puisque, contrairement à ce qui avait été convenu en intersyndicale, ils ont décidé de ne pas quitter la séance comme l'ont fait la CGT et FO.

Afin de justifier une fois de plus sa décision, le DDFIP a réaffirmé le souhait de tous les agents du poste à rejoindre la trésorerie de Monteux. Il a également rappelé que tous les partenaires institutionnels ont approuvé ce projet et constaté la contestation des élus.

Que pouvait-il faire d'autre??? En effet malgré le peu de temps écoulé entre les deux CTL, la CGT avait apporté pas moins de 334 signatures d'agents des finances publiques, d'usagers et des élus locaux.

Les élus CGT en ont profité pour dénoncer la qualité du "dialogue social". La CGT condamne la différence de discours tenue par la direction avec les élus et celui qu'elle tient avec les organisations syndicales. La CGT a également réaffirmé que la situation des agents de la trésorerie de Pernes les Fontaines n'était que le résultat des politiques d'austérité successives. Les élus ont également rappelé son attachement à la qualité du service public et à la défense du maillage territorial.

Pour toutes ces raisons, la CGT a voté contre le projet de fermeture de la trésorerie de Pernes les Fontaines.

Bien entendu, pas plus pour la CGT, que pour les élus de la circonscription et les usagers de la trésorerie, il ne s'agit de la fin de l'histoire. Nous vous informerons régulièrement des suites de cette lutte que nous savons juste et que nous espérons victorieuse.

Les élu-e-s au comité technique local de la CGT.